DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 août 2022

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4110-2019.
Plan d'approvisionnement 2020-2029 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).
Phase 2 Îles-de-la-Madeleine.
Demande de frais pour l'intervention du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*.

Chère Consœur,

Par la présente, nous déposons sous pli la demande de frais en Phase 2 pour l'intervention du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*. Tel qu'indiqué sur le formulaire, la demande est logée par *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, qui est la responsable du paiement de ces frais pour le Regroupement.

Nous invitons respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de frais. Nous soulignons en effet le caractère actif, ciblé et structuré de l'intervention du RTIEÉ, de même que le caractère raisonnable des frais demandés, lesquels ont été nécessaires à notre intervention.

Le RTEÉ a notamment participé à la rencontre préparatoire et logé plusieurs recommandations invitant Hydro-Québec Distribution à compléter son dossier, puis a logé des demandes de renseignements écrites à Hydro-Québec Distribution (HQD) (C-RTIEÉ-0083 et C-RTIEÉ-0084) et à la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (CMIDLM) (C-RTIEÉ-0091), a déposé un mémoire avec ses recommandations (C-RTIEÉ-0090), a déposé plusieurs documents de référence (C-RTIEÉ-0091, C-RTIEÉ-0092 et C-RTIEÉ-0093) a répondu aux demandes de renseignement de la Régie (C-RTIEÉ-0100) et a déposé une argumentation écrite (C-RTIEÉ-0103).

Le RTIEÉ a ainsi procédé à un examen rigoureux de la demande d'Hydro-Québec. Tel qu'il appert de notre argumentation écrite :

- Nous avons d'abord circonscrit **l'objet des pouvoirs de la Régie lorsqu'elle est saisie d'une demande d'approbation du Plan d'approvisionnement décennal d'un réseau autonome**, comportant une stratégie d'approvisionnement comme au présent dossier, en tenant compte des

encadrements déjà établis ici par la Régie consistant à " évaluer si la solution privilégiée par le Distributeur constitue la meilleure Stratégie, en comparaison aux scénarios étudiés ", y compris leurs " variantes raisonnables".

- Nous avons soumis à ce dernier propos que **certains des scénarios de comparaison, énoncés par Hydro-Québec n'étaient pas comparables ou incomplets**, tels que soumis par elle. C'est ce qui amenait par exemple à devoir comparer des scénarios avec ou sans PUEÉRA, avec diesel léger par rapport au diesel lourd ou avec énergie renouvelable ne couvrant qu'une partie de la demande actuellement desservie par le diesel. C'est ce qui amenait le résultat anormal que le scénario solaire émettait davantage de gaz à effet de serre que le statu quo ajusté.

- Nous avons préliminairement **éliminé certains des scénarios** énoncés par Hydro-Québec car non réalistes ou pour d'autres raisons, notamment le GNR.

- Nous avons proposé que, dans tous les scénarios restants, l'on maintienne en parallèle la **centrale thermique de Cap-aux-Meules**, en la convertissant au diesel léger, ceci en tenant compte non seulement de ses émissions de GES mais aussi et surtout de sa pollution atmosphérique locale. Et ceci au moins aux fins de la **gestion de la pointe**, en maintenant aussi **les PUEÉRA** à cette fin, avec **programmes d'efficacité énergétique et rémunération de la microproduction**.

- Nous avons, après analyse. Soumis qu'HQD **sous-évalue le coût comparatif des scénarios de raccordement.**

- Nous avons aussi procédé à une **critique systématique de l'assertion d'HQD selon laquelle les scénarios d'électricité renouvelable locale recevaient moins d'acceptation sociale**, en soulignant les **nombreux biais du sondage** et **l'absence de prise en compte des retombées économiques locales et sur les emplois**.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de la Régie de l'énergie sur notre critique systématique des biais dans la rédaction du sondage et le manque de rigueur de HQD dans l'utilisation de ses résultats qui portaient parfois sur des scénarios différents de ceux soumis en preuve à la Régie pour les transposer ensuite à d'autres scénarios avec les mêmes filières.

- Nous avons aussi soumis que l'évaluation par HQD des **émissions de GES** des divers scénarios est artificiellement biaisée en faveur des scénarios de raccordement.

- Pour l'ensemble de ces motifs a résulté **la stratégie proposée par le RTIEÉ** : le scénario s-8 (quatre éoliennes totalisant 26,8 MW avec SSÉ et centrale diesel), avec variante raisonnable (conversion de la centrale au diesel léger, PUEÉ, PGEÉ, microproduction et continuation de l'implantation d'énergies renouvelables pour atteindre le même niveau de service que le scénario S-3.

- Finalement, nous avons aussi invité à la Régie de l'énergie de **préciser le statut juridique** au présent dossier du Plan d'approvisionnement du second des réseaux autonomes des îles-de-la-madeleine, l'Île-d'Entrée, vu les annonces contradictoires de HQD à ce sujet.

Nous espérons humblement avoir été utiles à la Régie.

Nous invitons respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de frais.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

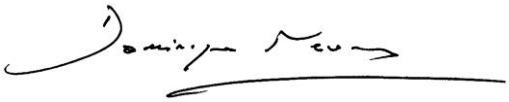

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ*), regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.),* le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).